

Concertations territoriales Musiques Actuelles en Normandie

Session #5

Bilan 2018 et perspectives 2019 dispositifs, coopérations et structuration

du 5 au 29 novembre 2018

Calendrier

- Lundi 5 novembre : Eure à La Gare à Musiques à Louviers de 14h à 17h
- Mardi 6 novembre : Manche au Circuit à Tourlaville de 11h à 15h
- Mardi 13 novembre : Calvados au Cargö à Caen de 14h à 17h
- Vendredi 16 novembre : Seine-Maritime à Art en Sort à Fécamp de 10h à 13h
- Samedi 17 novembre : Orne au Forum à Flers de 9h30 à 12h30

- Mercredi 14 novembre : Développeurs d'artistes au Boom à Mondeville de 14h à 17h
- Mercredi 28 novembre : Radios associatives au Havre de 14h à 17h
- Jeudi 29 novembre : Inter-réseaux au Havre de 10h à 13h

Ordre du jour

Les travaux de concertation MA en Normandie restitués le 25 juin dernier, il était préconisé de poursuivre le processus de concertation, compléter le diagnostic régional, engager une structuration régionale et organiser l'évaluation des dispositifs. Depuis, Start & Go et les dispositifs du Contrat de Filière ont été mis en œuvre.

Les réunions par bassin ont pour objectifs d'informer sur les chantiers et dynamiques en cours, d'alimenter un premier bilan des dispositifs d'aides, et de poser des perspectives pour l'année 2019. L'ordre du jour proposé est le suivant.

- Informations, actualités régionales et priorités du territoire
- Bilan des concertations
- Contrat de filière : pré-bilan et perspectives 2019
- Start & Go : pré-bilan et perspectives 2019
- Structuration régionale et territoriale

En introduction, Sébastien rappelle le cadre et les objectifs des concertations territoriales pour le développement des Musiques Actuelles en Normandie, dans une approche territorialisée et régionale. Cette nouvelle phase sur la saison 2018-2019 prévoit 2 périodes de rencontres territoriales (novembre 2018 et mars 2019) qui doivent permettre de nourrir des dynamiques de structuration territoriale.

Informations et actualités

Les actualités de la Région Normandie sont nombreuses. Suite à la démission d'Emmanuelle Dormoy, Patrick Gomont (maire de Bayeux) est le nouveau vice-président à la culture.

Dans le même temps, Mélanie Ozouf (chargée de mission musiques actuelles) a démissionné en décembre, pour rejoindre dès janvier la DRAC en remplacement de Catherine Lefaix-Chauvel.

Sur certaines réunions, le tour de table de présentation a été l'occasion de partager quelques informations entre les participants.

Sur les départements...

Eure (27)

Le Département de l'Eure est partie prenante de « Start & Go » et du Contrat de Filière. Une nouvelle organisation de la direction de la culture se met en place, avec l'arrivée d'un nouveau directeur.

Globalement, les participants témoignent des fortes incertitudes qui pèsent sur les budgets 2019, les contraignant à réduire leurs volumes d'activité.

Le réseau Focus Jazz est aussi en restructuration suite au départ de son président. L'opération « le mois Jazz » ne sera pas reconduite, pour orienter l'activité de l'association vers des actions plus ponctuelles, mensuelles.

Le réseau départemental AMARE (Association MA de l'EURE) est toujours en cours de constitution, intégrant l'ensemble des adhérents du RIFE, et s'élargissant à tous les acteurs qui le souhaitent. Les concertations ont invité à l'élargissement du réseau RIFE (au-delà des festivals). Le réseau n'a pas de projet phare pour l'instant, mais plein d'envies (un événementiel départemental, un travail d'accompagnement type label autour d'un groupe, renforcer la diffusion en milieu rural, développer des Master-class, revenir le travail amorcé avec le RIFE sur les tremplins...).

- Le festival « Ca sonne à la porte » est contraint de réduire sa durée à 2 jours en l'absence d'aide de la Région.
- Le festival « Les nuits du caméléon » fait une pause en 2019 (il était prévu le week-end de l'Armada qui se tiendra du 5 au 16 juin à Rouen) en raison de problématiques de personnel, et afin de prendre le temps de la réflexion pour se restructurer.
- L'association ARTéArt (jazz) informe de la suppression des aides de la Région au festival, pour manque de rayonnement régional. Les activités de l'association s'élargissent avec les jam-sessions, des interventions dans d'autres villes (Bolbec, Louviers, Darnétal) et la 2^{ème} édition du festival Jazz-Mômes (à Pont de l'Arche).
- Le TamGram présente son projet « We love Rock 'n Roll » qui se déroulera le 23 juin 2019. 1000 musiciens joueront 8 morceaux (déjà 500 inscrits au 5 novembre), en partenariat avec de nombreux acteurs (écoles de musiques, conservatoires...). Il traverse par ailleurs une période d'incertitude avec le renouvellement de la direction.
- Les faits d'hiver font une pause en 2019 pour se renouveler (élection d'un nouveau bureau) en préparation de l'édition 2020 du festival.

Manche (50)

- **Les politiques culturelles de Cherbourg** sont en cours de redéfinition, un processus participatif a été lancé, l'Espace du Buisson y contribue. Un projet musiques actuelles est en structuration sur l'agglomération associant Cherbourg, La Hague et Les Pieux.
- **Le FAR** est toujours en cours d'élaboration de son projet qui évolue vers 2 grandes missions : la ressource (publication des données régionales...) et l'accompagnement.
- **Les Artzimité** fêterons les 20 ans du festival en 2019. Un projet de tiers lieu est à l'étude dans l'ancienne école de cinéma.
- **Musikensaire** : cette association entièrement bénévole organise un festival depuis 6 ans et quelques concerts isolés dans l'année. Un projet de réhabilitation d'une ancienne salle des fêtes en théâtre est en réflexion (150 places assises / 300 debout).
- **Arterre** organise le Festival **les Agités du bocage** le dernier week-end d'octobre avec une organisation entièrement bénévole. L'objectif de faire venir la musique dans le Val-de-Saire et de sensibiliser au bio. Il est précisé que 300 enfants ont participé à l'édition 2018.

- **Ici cherbourg** est une association bénévole qui a pour but de faire jouer et valoriser les groupes de Cherbourg (3^{ème} éd de festival).
- Pour Les **Papillons de nuit**, l'année 2019 sera une année de transition. La prochaine édition prévue le 1^{er} week-end de juin risque de tomber pendant le 75^{ème} anniversaire du débarquement, et l'Armada à Rouen. Le festival est en difficulté (baisse de la fréquentation) à cause d'un contexte de plus en plus concurrentiel.
- **Chauffer dans la noirceur** traverse quelques difficultés avec le Label Tour 2 Chauffe liées à la révision des dispositifs. Le modèle économique du festival devient compliqué, l'association arrive tout juste à tenir l'équilibre budgétaire alors que le festival est complet.

Orne (61)

La relation entre les acteurs et le département est à reconstruire suite au départ du chef du service de l'action culturelle et de la lecture publique en juin 2018.

Concernant le réseau RAVE, le département ne soutient pas son fonctionnement mais intervient régulièrement au travers d'aides ponctuelles sur appel à projets. Le Contrat de Filière était pour le réseau une manière d'être soutenu par le département (signataire du contrat) mais le projet du RAVE n'a pas été retenu sur l'axe de la diffusion en milieu rural.

Calvados (14)

Les structures témoignent de leurs difficultés suite aux baisses de financements des collectivités, et à la révision du dispositif régional d'accompagnement.

Plusieurs projets de mutualisation de lieux sont en réflexion : le Manoir (le nom n'est pas définitif) à Mondeville proposera 450m² de bureaux pour des structures travaillant dans le champ des musiques actuelles et de l'art visuel. L'ouverture est prévue au 1^{er} semestre 2020.

L'association 360° porte un projet de lieu de diffusion, répétition et café associatif dans les écuries du Quartier Lorge avec la Ville de Caen. Par ailleurs, le Bazarnaom arrivant en fin de convention d'occupation de ses locaux et travaille avec tous ses partenaires à une nouvelle implantation.

Seine-Maritime (76)

L'association Art en Sort à Fécamp informe de son déménagement dans de nouveaux locaux en cours de construction courant 2019.

Là encore, quelques acteurs témoignent de leurs difficultés financières et incertitudes dans l'attente des réponses du Contrat de Filière et de Start & Go.

Les acteurs du développement d'artistes

Le tour de table permet de faire un rapide état des lieux des artistes accompagnés et de l'emploi dans les structures :

- Le Rave – 6 artistes – 2 salariés
- Cargö – 9 artistes en professionnalisation et 50 en accompagnement – 17 salariés
- Tontons Tourneurs – 35 artistes – 4 permanents
- TFT – 40 artistes – 1 salarié – (3,5 ETP avec bénévoles, techniciens ...)
- Fée sonore – 4 artistes (jusqu'à 10) – 2 bénévoles
- Art Syndicate – 20 groupes, 2 salariés (1 ETP)
- Collectif Pan – une dizaine de musiciens, 3 mi-temps -1,5 ETP
- Rendez-vous – 7 groupes – 2 temps pleins
- Room records – 3 artistes – 2,5 ETP
- AKA – 128 artistes – 2,5 ETP
- Le Studio Neura ne fait pas d'accompagnement d'artistes professionnel et n'a pas de salarié. C'est un studio de création de musique live sur machines (sans ordinateur).

Les radios

- **La Radio Pulse** (Alençon - 1 salarié + 2 services civiques) vient d'avoir un agrément JEP, un agrément Services Civiques et un poste Fonjep. Après un recours important aux CAE (15 en 15 ans) elle a toujours besoin de renforcer son équipe, besoin de renfort. Elle est en lien avec de nombreux festivals couvrant la Normandie, la Sarthe et la Mayenne, et veut développer la mobilité sur les événements et actions (ex. festival Artsonic avec radio 666, présence dernièrement sur « Start & Go » à la Luciole et le Boclsons à Flers...).
- **Kolectiv' Web Radio** (MJC de l'Aigle dans Orne) travaille actuellement avec la MJC et TFT sur l'expression citoyenne. Elle programme uniquement des artistes régionaux. Ses enjeux sont de consolider et de structurer le média (proposer un CDI à notre animateur radio CQP INA aujourd'hui en emploi d'avenir et proposer également un CDI à 35h au technicien radio, aujourd'hui en CDD à 28h ...) et pourraient trouver un appui avec le Contrat de Filière. Elle collabore avec le Bazarnaom, TFT et bien d'autres.
- **Radio Bazarnaom** (Caen - 2 services civiques) vient d'obtenir une fréquence temporaire et relance sa diffusion FM 92,3 (cf. échange sur les fréquences temporaires). Elle souhaite développer les coopérations avec d'autres (radios comme avec Kolectiv') pour aller vers le partage de ressources (groupes locaux, présentation de sorties de résidences...). Pour information, l'association devra avoir déménagé en septembre 2019 (lieu mutualisé en projet).
- **Radio Phoenix** (Caen - 2 salariés + 3 services civiques). Elle travaille en lien avec Radio 666 sur le festival Beaugard et souhaite étendre cette action.
- **Radio 666** (Caen – membre Féarock) travaille au passage au numérique avec la mise en place d'un site pour accueillir les radios environnantes (préparation d'une réponse à l'appel à projet du CSA sur la RNT – ouverture de zone en 2019).
- **Principe Actif** (Evreux - 3 salariés + 2 services civiques + une reconversion professionnelle) fête ses 10 ans de diffusion permanente. L'association a obtenu une 2^{ème} fréquence dans le sud du département depuis 18 mois (en zone rurale). Son projet comporte 3 volets : éducatif, social, et culturel. Elle est membre de la FRRAN ¹ et elle est intimement liée à Radio HDR qui a accompagné son démarrage. Principe Actif en relation avec de nombreux lieux (Gare aux musiques, Tamgram, Silo... le 106 par le biais d'HDR). Elle a développé ses compétences de studio mobile pour proposer du programme in situ. Elle a 2 préoccupations majeures : la trésorerie (dans le rouge depuis 3 ans en raison des paiements tardifs du FSER), et la préparation d'une réponse à l'appel à candidature RNT en juin 2019.
- **Radio Ouest Track** (Le Havre – 2 services civiques + centaine de bénévoles) est dans sa 5^{ème} années d'existence, avec un modèle économique encore incertain. Elle diffuse une programmation MA de groupes indépendants très diverses au travers de 40 types de programmes différents. Elle réalise aussi des émissions et reportages sur la ville et observe une évolution de la diffusion web qui n'est pas anecdotique. Elle est en travail pour la création d'une SAS pour porter un multiplexe couvrant Havre-Rouen (modèle économique en construction). Elle va candidater par ailleurs à l'attribution d'une fréquence permanente au 2^{ème} trimestre 2019.

Des sujets de fond sont mis en débats sur plusieurs thématiques liées aux évolutions technologiques avec le passage à la RNT (fin des ondes, technologies HLS/DAB, stratégie des grands groupes, absence d'information institutionnelle, impact sur le FSER...), ou au fonctionnement du CSA/CTA (accès aux fréquences temporaires, fonctionnement administratif pénalisant, invitation au passage à la RNT...).

1 FRRAN – Fédération Régionale des Radio Associatives Normandes est un réseau de radios de catégorie A (pas spécifiquement musiques actuelles)

Bilan concertations

En introduction, Sébastien rappelle l'objectif premier de la démarche de concertations en 2018 qui était de réussir à faire des propositions pour l'élaboration du dispositif régional d'accompagnement et du Contrat de Filière. L'objectif étant d'éviter une année blanche et de perdre les crédits dédiés aux dispositifs des musiques actuelles. Les concertations se sont donc déroulées à marche forcée, demandant une implication inhabituelle des participants. L'objectif de mobilisation de moyens a été atteint, mais partiellement au regard des besoins.

Par ailleurs, il est rappelé que le processus de concertation doit s'inscrire dans le temps, et que chacun est en apprentissage sur les logiques de coconstruction, tant les acteurs associatifs que les élus. La structuration de la filière, et les cadres et outils de concertations doivent se renforcer avec le temps.

Les retours des participants aux concertations de la saison passée témoignent de plusieurs critiques :

- Les rencontres régionales d'Evreux et de Caen n'ont pas permis de correctement partager et capitaliser les travaux de chaque territoire. La modération de certains ateliers n'était pas efficiente. Il faut veiller à ce que les propositions et initiatives de tous les territoires soient correctement relayées. Il y a un problème d'équité, de considération de la parole de chacun.
- Les concertations ne permettent pas de freiner la fermeture successive des lieux et festivals. Il y a urgence à ce que la démarche permette une mobilisation/structuration collective plus efficace.
- Il a surtout été question de politique et très peu de musique.
- Les temps de travail trop courts n'ont pas permis d'approfondir l'interconnaissance, et donnent l'impression d'inachevé. Il manque du lien entre les différents temps de réunion pour faire avancer les sujets.
- Les acteurs peuvent éprouver des difficultés à trouver leur place dans les thématiques abordées. Et la nature des structures est si diverses qu'il semble difficile de trouver des propositions et dispositifs qui fassent l'unanimité.
- Une thématique importante autour des liens entre les écoles de musiques et le secteur des MA est absente des dispositifs et des débats. Elle doit être travaillée de façon spécifique sur chaque territoire.
- La participation des collectivités et de l'État est très faible. Les attentes et calendriers entre les acteurs et le politique sont à mieux faire concorder.
- La participation d'un certain nombre d'acteurs est à encourager (écoles et conservatoires notamment...)
- Les résultats produits pour les structures, au travers du Contrat de Filière ou de Start & Go peuvent être décevants, ou du moins insatisfaisant.

En revanche, ils constatent un certain nombre d'avancées et d'intérêts à poursuivre la démarche :

- C'est un espace de dialogue pertinent. Les concertations ont donné lieu à des résultats concrets sur le Contrat de Filière et sur Start & Go. Les propositions des acteurs ont été prises en compte.
- Elles ont fait progresser l'interconnaissance entre les acteurs, et favorisent les coopérations. C'est un travail très structurant.

Le format des concertations est encore à adapter aux différents territoires, pour favoriser la participation des structures bénévoles dans l'Orne par exemple, et impliquer les élus.

Une problématique majeure semble se cristalliser sur la relation aux collectivités, et sur leurs soutiens aux initiatives. Les dispositifs et le contrat de filière ne peuvent répondre aux besoins et remplacer les baisses des subventions, ni consolider l'emploi.

Dispositif régional d'accompagnement – Bilan Start & Go

Spécifiquement pour le dispositif Start&Go, un groupe de travail a été constitué pendant les concertations, animé par RMAN en partenariat avec Le FAR et visant à élaborer les propositions de nouveaux dispositifs d'accompagnement.

Le FAR est chargé de l'interface avec les artistes, de la gestion financière et de la mise en œuvre opérationnelle. RMAN de la coordination et coopération des acteurs de la filière musicale.

Au total, pour la session 2018, 181 candidatures ont été reçues, tous dispositifs confondus, pour un budget total de 148k€. Le département de la Seine-Maritime pourrait rejoindre partenaires (Région, 4 départements, DRAC et Caen) à partir de 2019.

La gestion du dispositif a été très « lourde » et fastidieuse cette année, en raison de la période estivale de lancement des appels à candidature. Le calendrier très contraint a impacté la préparation des jurys.

Au regard du nombre important de candidatures qui risque de croître d'année en année, le traitement administratif et l'instruction des dossiers doivent être améliorés. Et une pré-sélection sur dossier doit être organisée avant le passage en jury. Les difficultés ont révélé un problème de méthode à ajuster, les dossiers étant très peu étudiés en amont par les membres de jury.

Sur GO, le département du Calvados et la Région interviennent par subvention (d'un minimum de 5k€ pour la Région). Cela a permis d'aider au total 21 groupes, mais l'absence de fonds délégués sur cet axe, n'a pas permis à l'équipe de coordination de communiquer les résultats après les jurys. Il a fallu attendre quasiment 2 mois, ce qui nuit grandement à la communication globale (alors qu'un site internet dédié est en ligne).

START – groupes amateurs

Budget 18k€ - 47 dossiers déposés, 14 sélectionnés.

2 sessions ont été organisées, à la Luciole et au CEM. 3 groupes sur les 14 sélectionnés n'ont pas pu suivre les rencontres, pour des raisons personnelles et autres empêchements. Ces sessions collectives de sensibilisation et d'information sur le secteur des musiques actuelles pour les groupes amateurs ont été appréciées, par les organisateurs et les participants.

L'appel à candidature lancé le 25 juin pour des réponses attendues fin juillet était trop court et à une période peu propice. Les jurys se sont tenus les 10 et 11 septembre.

L'objectif initial d'une session par département reste souhaitable, notamment pour favoriser le repérage sur tous les territoires.

GO – accompagnement professionnel

Budget 97k€ pour aider 21 groupes lauréats dont 6 groupes présélectionnés pour GO+

Comme pour Start, le calendrier d'appel à candidature était trop contraint. Les réponses auraient mérité un petit accompagnement/conseil cohérent, et une instruction aurait permis de corriger quelques ratés sur des dossiers mal remplis.

130 dossiers ont été reçus, puis étudiés en jury sur une journée.

Les projets ont été très peu étudiés en amont et la sélection compliquée à faire sur une journée a produit une grande frustration du jury et une grande déception des candidats. Une pré-sélection serait potentiellement à mettre en place, et à minima des modalités de sélection à améliorer (préciser les critères et grilles d'analyse, assurer une meilleure instruction des dossiers...).

Il faut noter le niveau artistique globalement élevé.

GO+ - accompagnement renforcé

Budget de 12,5k€ - 3 groupes sélectionnés sur 6 (Ciel mes Bijoux, Huit Nuits, et Adrien Legrand)

Il y a eu très peu de candidatures sur Go+. Il s'agira de mieux communiquer et expliquer la logique d'accompagnement long.

Le jury du GO+ était composé de représentants « nationaux » du secteur (studio variété, Fair, L'Astrolab, Jazz Migration, W-spectacle) et d'acteurs régionaux.

Synthèse et propositions d'évolutions

Le lancement d'un nouveau dispositif régional d'accompagnement en 2018 a atteint l'objectif initial de maintenir un soutien aux projets artistiques sur la saison.

Un nombre important de candidatures ont été reçues, avec un niveau artistique très satisfaisant. Pour faire face au volume de dossiers reçus, une instruction préalable aux jurys, dépassant le simple traitement administratif, permettrait d'en vérifier la conformité (budgets, rémunérations...) voire d'orienter les dossiers sur chaque parcours en fonction du niveau de développement des artistes.

Globalement, les dispositifs ont été difficiles à mettre en œuvre :

- Le calendrier contraint et la période estivale ont nuit au déploiement
- Les jury ont été peu préparés (absence d'instruction préalable), avec trop de dossiers. Leur composition et leur fonctionnement sont à améliorer.
- L'absence de fonds délégués sur le dispositif GO, et la gestion financière en direct par les collectivités alourdissent considérablement la communication, la gestion et empêche toute souplesse (contraintes de calendriers, perte d'autonomie, frein à la communication...)

Le co-portage entre RMAN et le FAR a montré quelques limites. Des différences dans les façons de travailler, les contraintes financières, la période de redéfinition du projet du FAR et de réorganisation de la Région, expliquent quelques difficultés. La charge de travail a été très lourde, particulièrement pour RMAN qui a dû s'assurer du suivi la création des outils de communication et du lancement jusqu'à juin, puis la mise en œuvre du GO+ entre juillet et décembre.

Fonctionnement des dispositifs

- Ajuster le calendrier (diffusion des appels à projets en avril au plus tard, réponse avant l'été), voire organiser 2 sessions par an pour GO (pour plus de réactivité)
- Améliorer le traitement (éligibilité, conseil, réponses argumentées...) et mettre en place une instruction des dossier et un accompagnement/conseil
- Organiser une pré-sélection sur dossier, avant passage en jury, voire des jury territorialisés (par département?)
- Améliorer le fonctionnement des jury (préparation, composition, déroulement, votes...)
- Améliorer la transparence (critères, résultats...) et la communication,
- Assurer un versement rapide des aides (question de trésorerie)
- Capitaliser les candidature à des fins d'observation et de ressource (annuaire)

Communication / information / Conseil

- Préciser les contenus et critères des dispositifs, mieux les communiquer, constituer des foires aux questions, identifier les relais d'informations et conseils...
- Mieux accompagner les groupes et les porteurs de projets dans les dépôts de candidatures

Contenus

- Préciser les critères des différents dispositifs (et élaborer des notices explicatives)
- Start : organiser une session par département en révisant les critères pour une représentation plus équilibrée des territoires
- Penser un niveau intermédiaire entre Start et Go, permettant des aides ponctuelles inférieures à 5k€

Contrat de filière

Le contrat de filière couvre une période de 4 ans (2018-2021) avec une dotation de 258k€ en 2018, associant la Région, la DRAC, le CNV et les départements (Orne et Manche, et l'Eure). L'élaboration du contrat a pris en compte les axes proposés dans le cadre des concertations. 28 réponses ont été reçues sur l'ensemble des axes :

- les acteurs du développement d'artistes (13 réponses),

- la diffusion en milieu rural (8 réponses),
- les radios (7 réponses - Pulse, 666, HDR, Bazarnaom, Phoenix, Principe Actif, Ouest Track, Kolectiv' webradio)

Le nombre relativement faible de candidatures et le fait de ne pas soutenir un certain nombre d'acteurs pourtant incontournables interrogent l'efficacité du déploiement du contrat et la compréhension du contenu et critères des APP. L'impossibilité de cumuler des subventions au fonctionnement de la Région avec une aide du Contrat de Filière a pénalisé de nombreux acteurs.

Comme pour Start & Go, la communication et l'accès à l'information doivent être renforcés. Les participants demandent plus de transparence dans les procédures, les sélections, et l'argumentation des avis notamment en cas de refus. La clarté et la pertinence des critères sont à améliorer ainsi que certains termes à préciser (ex. « innovation »). Les formulaires de réponse pourraient être mieux documentés et ajustés.

Le Contrat de Filière ne permet pas en l'état de traiter la problématique majeure de l'emploi permanent dans les structures. Par ailleurs, les réseaux sont insatisfaits de ne pas être pris en compte alors que leur contribution à la structuration professionnelle est avérée. Les axes de coopération et de structuration doivent être défendus pour la prochaine édition.

Les acteurs du développement d'artistes

>>> *Aides obtenues : Art Syndicate 8k€, , Neuvième Ruche 13k€, Tontons tourneurs 30k €...*

La catégorie « développeurs d'artistes » mériterait d'être précisée (faut-il une licence ? Faut-il restreindre à certains acteurs ? Faut-il être adhérent du CNV ?...) au bénéfice de la terminologie « les acteurs du développement d'artistes ».

La diffusion en milieu rural

Aides obtenues : Doc 15k€, TFT 15k€...

L'appel à projet était trop resserré et mal défini. Le souhait des participants serait d'élargir la thématique à « l'animation des territoires ruraux » en allant au-delà d'un nombre de dates de concerts. Il peut s'agir d'assurer une présence artistique, de la diffusion, mais aussi de l'information et de l'accompagnement tout au long de l'année sur les zones blanches. Les critères sont à revoir.

On notera que le GIP Cafés-cultures pourrait être mis en lien avec cet appel à projet afin de renforcer la diffusion dans les bars.

Enfin, pour une meilleure compréhension des projets déposés sur des territoires ruraux parfois mal connus, les porteurs pourraient défendre leurs projets lors d'un entretien oral en complément de la demande écrite. Un jury plus territorialisés, avec des personnes qui connaissent les initiatives et les dynamiques locales, serait à réfléchir (et potentiellement à relier aux jury Start?).

Les radios

Aides obtenues : Radio Phoenix 10k€, Bazarnaom 10k€, Kolectiv' webradio 10k€...

Cet axe est une exception nationale, très observé par les autres régions. C'est la première fois que les radios sont pris en compte comme acteurs professionnels de la filière. Elles ont su saisir l'opportunité de l'appel à projet pour s'inscrire dans une dynamique collective (écriture d'un paragraphe commun).

La Sonothèque Normandie qui n'est pas une radio mais une plateforme de streaming des groupes normands et d'archivage numérique des productions discographiques des années 50 à nos jours mériterait de pouvoir émarger au Contrat de Filière.

Si les questions d'emploi permanent ne peuvent relever directement du contrat, les futurs soutiens pourraient être orientés vers les actions communes (production d'émissions de promotion de la scène locale, sonothèque, plateforme de contenus partagés, plateaux partagés sur les festivals et événements...).

Synthèse et propositions

Fonctionnement

- ajuster le calendrier (diffusion des appels à projets en avril au plus tard, réponse avant l'été),
- assurer un versement rapide (question de trésorerie),
- améliorer la transparence (critères, résultats...) et la communication,
- améliorer le traitement (éligibilité, conseil, réponses argumentées...)

Communication / information / Conseil

- Préciser les contenus et critères des dispositifs, mieux les communiquer, constituer des foires aux questions, identifier les relais d'informations et conseils...

Contenus

- Radio : dispositif pertinent, encourager les collaborations, ouvrir ou relier aux questions d'emplois et d'investissement (RNT...)
- Développement d'artistes : dispositif pertinent, élargir l'éligibilité à la musique enregistrée, potentiellement au fonctionnement.
- Rural : dispositif pertinent mais trop restrictif sur la diffusion, ouvrir à l'animation et la structuration territoriale
- Ouvrir un nouvel axe de soutien aux coopérations et à la structuration territoriale et professionnelle

Evolutions

- Ouvrir au soutien à la structuration territoriale et collective (soutien aux réseaux), sur l'emploi ?
- Fonction d'observation complètement oubliée, à relancer !
- Nécessité de clarifier les missions (information conseil traitement) et les rôles (FAR, RMAN, Région et Départements...)

Structuration régionale et territoriale

Les territoires

Eure

Le réseau départemental AMARE est en cours de constitution. Il devrait progressivement être moteur du processus de concertation, du déploiement des dispositifs, et de l'observation.

Manche

Les relations entre acteurs sont nombreuses, denses et informelles. Il existe de nombreux partenariats et des actions communes, pensées en complémentarité de l'offre existante. En terme de structuration départementale, la géographie du territoire n'aide pas à la mise en réseaux. On peut distinguer au moins deux bassins (Nord-Cotentin, sud département).

L'absence de communication entre les acteurs peut générer quelques problématiques sur les programmations. Le territoire n'est pas doté de lieu ressource même s'il existe une cartographie pertinente créée par le FAR qui recensent les festivals.

Il existe bien un enjeu de structuration pour que soient prises en compte l'ensemble des initiatives (ex. Le Chauffer est en relation avec 83 associations, rapprochement du Circuit, des Art'zimutés et de Musikensaire autour de la thématique de l'accompagnement sur le Nord Cotentin).

La désignation de relais locaux et la mise en place d'outils ou temps d'échanges sur la création et la diffusion départementale sont des premières étapes à réaliser.

Calvados

Le département est très marqué par la concentration de l'offre sur Caen. Les lieux mutualisés sont les fers de lance des coopérations (Boom, Bazarnaom, Centrifugeuz...) et font une des spécificités du

territoire. L'articulation entre la communauté urbaine de Caen La Mer et les territoires ruraux est à travailler.

Seine Maritime

Les volontés et envies de coopération sont nombreuses. Une orientation à la structuration pourrait être autour d'apprentissages croisés entre structures en métropole et structures en milieu rural.

L'action culturelle et l'enseignement pourraient être des entrées pertinentes pour provoquer des temps d'échanges. Des passerelles entre écoles et les lieux, entre les élèves de conservatoire et les groupes constitués, pourraient être créées. Le Département pourrait être partenaire et moteur des travaux sous couvert du SDEPA (Schéma Départemental des Enseignement et Pratiques Artistiques).

Orne

Le souhait de certains acteurs du RAVE est de s'engager dans une démarche SOLIMA à l'appui d'un diagnostic territorial approfondi. Le territoire manque de lieux de répétition fédérateurs (à Flers par exemple).

L'accompagnement des artistes peut-être un sujet de coopération, tout comme la question des enseignements et pratiques artistiques.

Radios

Les radios qui participent aux concertations commencent à constituer un noyau volontaire pour coopérer et structurer le secteur radiophonique. Leur souhait est d'abord de partager de l'information, d'être dans l'opérationnel, avant de penser potentiellement à une formalisation en réseau. A noter que RMAN est un réseau régional filière qui peut tout à fait les accueillir.

Le partage de ressource et la mise en place d'une plateforme collaborative sont proposés (cf. Agora project, ou plateforme Ouest Track).

Par ailleurs, des questions structurelles comme la RNT et les relations au CSA nécessitent un engagement militant des uns et des autres pour faire évoluer les cadres en phase avec la réalité des associations.

Les acteurs du développement d'artistes

Marina témoigne de l'étude nationale et du Tour de France des Développeurs d'artistes <http://developpement-artistes.org/> portés par les réseaux régionaux (dont RMAN) avec le CNV et les organisations nationales (FEDELIMA, SMA, PRODISS, FELIN...).

Cette démarche vise renforcer la connaissance et la reconnaissance des acteurs du développement de projets artistiques de la musique enregistrée au live sera restituée au MaMA 2019.

En Normandie, un premier travail d'état des lieux doit être poursuivi (identification des compétences, cartographie...). Une charte des développeurs d'artistes permet une première définition des métiers.

Annexe – liste de participants

Eure (27) – lundi 16 - après-midi (14h à 17h)

- Bruno Lemoine, La gare aux musiques
- Jimmy Fauvel, Le Silo
- Alban Legrand, Le Tangram
- Lucas Ravet et Vincent Grandserre, CRI Val-de-Rueil, Lery, Poses
- Ada Wujek – Département de l'Eure
- Ana Arriaza – Jazz à Louviers
- Festival CSALP ! – Jérémie Tomczyk

Calvados (14) – mardi 17 - après-midi (14h à 17h)

- Jean-Claude Lemenuel, Vincent Mouquet, Louis Fourquemin– Le FAR
- Luc Brou – OBLIQUE/s – plateforme arts & cultures numériques
- Karim Hassani – Tohu Bohu
- Julien Costé – Art Syndicate
- Pierre Bouvard – BBC
- Thibault Rouyat – 27th Doors Sound
- Laura Deforges – Le DOC
- Jean-Marie Potier et Stéphane Bruscolini – Le Cargö
- Romain Pellicioli – RDV Production / AKA publishing / Room Records. Création du manoir à Mondeville en 2019 (plus des locaux de répétition et café concert)
- Sally Lagny– Collectif Pan
- Yann Fontbonne – Fabrique APEFIM / Studio Neura / Bruits sons ardents (au chemin vert) – studio neura au Bazarnaom (+ projet de festival à la fabrique au chemin vert)
- Erwan Normand - Studio Neura / Bruits sons ardents
- Aurélien Diabiat – Rast'art et membre de la Centrifugeuz
- David Rapetti – Les Tontons Tourneurs
- Fannette Harty-Horstmann– Le DOC

Manche (50) – mercredi 18 - après-midi (14h à 17h)

- Baptise Bitouzé et Simon Louiset, Le circuit
- Isiah Morice et Anne Lemoine, Chauffer dans la noirceur
- Pierre-Olivier Madelaine, Roc en Baie (P2N)
- Bruno Morisetti, Ici Cherbourg
- Christian de Longchamp, Association Arterre
- Joëlle Hummel, Le FAR
- Eric Buhot, Musikensaire
- Benjamin Flambard, Musique en Herbe

Seine-Maritime (76) – vendredi 20 - matin (9h30 à 12h30)

- Bastien Taufer et Nicolas Coudert, Franck Simon – Du Son à la Maison
- Alexandre Benoist – Fabrik à sons / Sonothèque
- Martin – Tambour Battant
- Guillaume Leprevost et Isabelle Fleury– La fée sonore
- Maël Guilcher, Jordan Le Prévost, Céline Patry, Matthieu Roussel – Art en Sort
- Joëlle Hummel et Louis Fourmequin – Le FAR
- Fabien Haudrechy– Le Loc / web radio radar
- Eric Docteur – Ingé Son – Studio des Docks
- Olivier Tamboise – Directeur conservatoire Caux Seine Agglo

- Jen-Christophe Aplincourt – Le 106
- Matthieu Lechevallier – Papa's prod
- Martin Poret – Tambour Battant

Orne (61) – samedi 21 – matin (9h à 12h)

- Marion Vannier, La Luciole
- Quentin Cathrin et Mathias Helbert, Le Rave
- Arnaud Fournier, Musik Azimut
- Christophe Laisné, TFT Label
- Jimmy Renaud, Upset
- Michèle Polvé, Elue en charge de la petite enfance et jeunesse à Flers Agglo
- Coralie Miachon, directrice culture Flers Agglo
- Elisabeth Marchand, Directrice du conservatoire de Flers Agglo
- José Collado, Elu des pôles cultures, Flers Agglo
- Massimo, Les trottoirs mouillés
- Jean-Michel Thébaut, Jazz du lundi soir

Acteurs du développement d'artistes

- Erwan Normand – Studio Neura
- Romain Pellicoli – Rendez-vous prod / aka publishing / Label room records
- Sally Lagny – Collectif Pan
- David Rapetti – Tonton
- Emmanuel Lebrun – Art Syndicate
- Yann Fontbonne – Fabrique APEFIM / Studio Neura / les bruits sons ardents
- Guillaume Leprevost – La fée sonore
- Adrien Philippe – TFT Label
- François Levalet – Les tontons tourneurs / le boom
- Stéphane Bruscolini – Accompagnement / studio / Le Cargö
- Mathias Helbert – Le Rave

Radios

- Clémentine Quéré et Matthieu Lechevallier – Radio Ouest Track,
- Hugo Dupont – Radio Kolectiv', MJC L'Aigle
- Tony Toullier – Radio Pulse,
- Rémi Estival – Radio Bazarnaom,
- Adrien Guillemette – Radio Phénix,
- Philippe Gomont – Radio 666.
- JC Gineste Suarez, Principe Actif